



## ATTESTATION DE CONFORMITE

N° CB188/08/1897996.C.TG N° 1

Le soussigné Thierry GARCIA, Expert agissant dans le cadre des conditions générales d'intervention de la Division France du BUREAU VERITAS, et à la demande de la Société

**SAINT-GOBAIN PAM**  
**91, Avenue de la Libération**  
**54076 Nancy cedex**

Atteste qu'au vu des documents présentés par ses fournisseurs

- SEMPERIT à WIMPASSING (AUT)
- VIP à HUNTINGTON (UK)
- TRELLEBORG à SANTANDER (ESP)
- INTERMARP à GRANOZZO (IT)

Que les bagues de joint en élastomère pour l'utilisation assainissement de la société SGPAM sont conformes aux critères de la Directive Européenne « Produits pour la Construction » 89/106/CEE en référence à la norme EN681.1.1996.

Elles disposent du marquage de conformité.

Fait à Saint Julien Les Metz, le **26/09/2008**



**Thierry Garcia**  
Inspecteur Sce Industrie de Metz